



## ASSURANCE SANTE INDIVIDUELLE

### MAAF ANNONCE LE GEL DES COTISATIONS 2018

Une fois de plus, MAAF se distingue en cette rentrée en annonçant 0% d'augmentation des cotisations santé individuelle en 2018 pour tous ses clients. Une mesure inédite qui illustre à nouveau l'engagement de MAAF à défendre le pouvoir d'achat de ses assurés.

Dans un contexte de hausse des dépenses de santé (augmentation du tarif des consultations de médecine générale et évolutions des honoraires de certains spécialistes), MAAF a décidé de ne pas augmenter ses cotisations en santé individuelle en 2018.

Une mesure inédite qui concerne les contrats santé individuelle de ses clients particuliers et professionnels (TNS) en portefeuille, soit plus de 755.000 bénéficiaires.

Seconde bonne nouvelle, MAAF propose une offre de 2 mois gratuits pour tout nouveau contrat souscrit jusqu'au 31 octobre 2017 avec un tarif 2018 identique à celui de 2017.

Face aux dépenses de santé qui pèsent de manière croissante dans le budget des familles, MAAF reste la référence en matière de compétitivité tarifaire.

Les bons résultats de l'activité santé de MAAF permettent la mise en œuvre de ces nouvelles dispositions au bénéfice de ses sociétaires. Une fois encore, MAAF partage ses résultats performants et en fait profiter ses assurés.

*« Au vu des bons résultats de notre branche santé en 2017, nous pouvons faire bénéficier nos assurés du gel de leurs cotisations en 2018. Comme elle l'a toujours fait, MAAF partage les bénéfices de ses performances avec ses sociétaires. Ces nouvelles mesures en faveur de nos assurés santé témoignent à nouveau de notre volonté de défendre leur pouvoir d'achat ».*

souligne Stéphane Duroule, directeur général de MAAF.

#### **A propos de MAAF :**

Marque du groupe Covéa, MAAF est l'un des premiers assureurs généralistes en France. Il propose à ses 3,7 millions de sociétaires et clients des solutions globales en assurances (auto, habitation, risques professionnels mais aussi santé, prévoyance, assurance vie...) et des services à forte valeur ajoutée (assistance, crédits...). [www.maaf.fr](http://www.maaf.fr)

#### **Contacts Presse MAAF:**

Marie-Pierre MICHEL - 01.55.50.63.57  
Isabelle COUTANT - 01.55.50. 69.42

